



Chers parents,

La fin d'année est déjà là... Que cette année est passée vite!

A la rentrée, les enfants feront leur entrée en deuxième primaire avec moi. Cette rentrée aura lieu le lundi 24 août 2026 à 8h25.

Le décret gratuité reste d'application pour l'année 2026-2027. Ce qui signifie que le matériel scolaire (crayons, gommages, ciseaux, colles) est financièrement pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour la rentrée, vous ne devez donc fournir à votre enfant que :

- un cartable
- deux boîtes de mouchoirs
- une gourde
- une boîte à tartines
- des boîtes à collations
- un sac de piscine (maillot, bonnet et un essuie)
- un sac de gym (short bleu ou noir, sandales ou basket et un t-shirt jaune (si vous le désirez, un t-shirt jaune de l'école est disponible au secrétariat).



Les objets abîmés, cassés ou perdus seront remplacés par vos soins. Prévoyez une petite trousse à la maison avec un crayon ordinaire, une gomme et un taille-crayon. Le stylo n'est pas obligatoire, c'est à vous de voir ce que votre enfant préfère pour écrire).

Merci pour votre collaboration et d'avance, je vous souhaite d'excellentes vacances.

Je vous attends en pleine forme, reposés et remplis d'énergie, de projets motivants pour cette nouvelle aventure.

Rendez-vous à 8h25 dans la classe avec son plus beau sourire !

Madame Nathalie.

